

Les bons réflexes en cas de neige

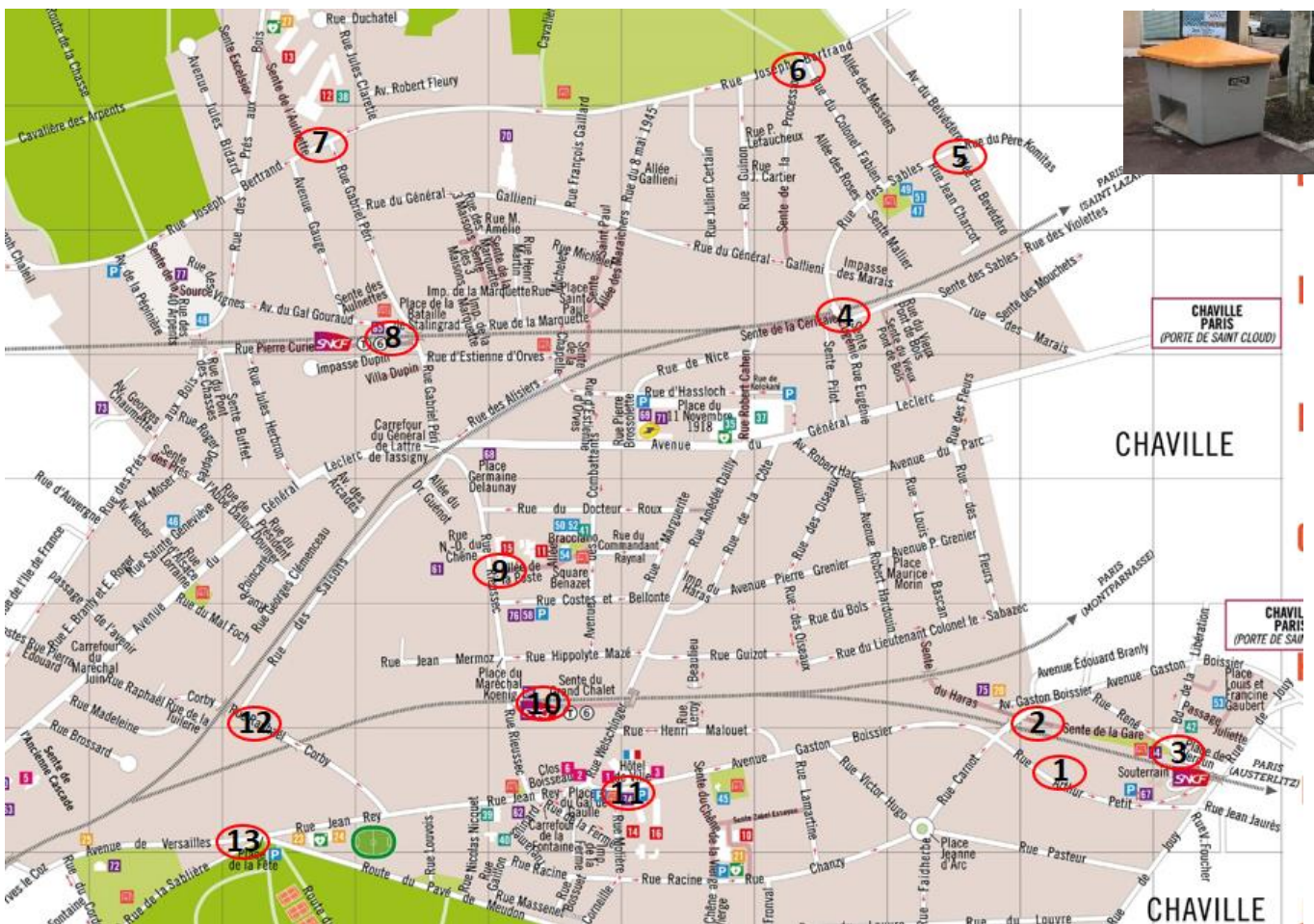
Avant les chutes de neige

- Reportez vos déplacements non essentiels et équipez votre véhicule.
- Contactez les personnes âgées de votre entourage.
- Constituez quelques provisions de base et achetez du gros sel.
- Organisez-vous avec les autres habitants (habitants de l'immeuble et vos voisins), notamment pour le déneigement des trottoirs.



Après les chutes de neige

- Conformément à la loi, déneigez sans attendre le trottoir au droit de votre habitation (vous pouvez être recherché en cas de chute d'un tiers).
- Proposez de l'aide à votre copropriété et à ceux qui ne peuvent déneiger eux-mêmes.



La mairie met à votre disposition 13 dépôts de sel utilisables en priorité pour les espaces publics

En cas d'agression ou si vous remarquez un comportement étrange : appelez le 17